

## FORMA+

Mr Benjamin MEGRET

11 av. de la Padrouze / 66300 THUIR

Bureau : Rond Point des Espassoles – Rte de Perpignan

Bâtiment C / 66300 THUIR

Formaplus66@gmail.com

SIRET : 919 372 391 00012



[www.securplus.fr](http://www.securplus.fr)

## PROGRAMME DE FORMATION

### Formation EPI

### « Equipier de Première Intervention »



Durée : 4 heures sur 1 jour - Prix indicatif : 600,00€ HT /groupe

## OBJECTIF

### Objectifs

La formation EPI (Equipier de Première Intervention) a plusieurs objectifs :

- Être capable de donner l'alerte rapidement.
- Utiliser les moyens de première intervention pour faire face à un feu.
- Connaissance du signal d'alarme, des cheminements et de la conduite à tenir pour mener à bien une évacuation.
- Désignation du personnel, connaissance de leurs missions, des techniques et des consignes de sécurité.
- Rôle des Guide-fils, Serre-files et du Responsable d'évacuation

## PUBLIC

Tout salarié qui souhaite contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise et intervenir efficacement face à une situation d'urgence.

## PRÉREQUIS

Aucun prérequis

Agrément INRS : H32679/2024/SST-1/O/08 en date du 24 janvier 2024

Numéro de déclaration d'activité : 76 66 02831 66 du 11 Janvier 2024 auprès du préfet de la région OCCITANIE

Version 1\_JUIN\_2024

## LIEU DE FORMATION

Formation dispensée en INTRA / PRÉSENTIEL

## HORAIRE DE FORMATION

Formation de 4h, avec horaire variable en fonction de la demande du client.

## MODALITES ET DELAIS D'ACCES

Pour l'inscription, merci de contacter **FORMA+** au minimum 15 jours avant le démarrage de la session choisie. Notre programme est disponible sur notre site internet [www.securplus.fr](http://www.securplus.fr), l'inscription peut se faire via le site, par téléphone et par mail.

Si prise en charge par un OPCO : vous devez en faire la demande à votre OPCO un mois avant le démarrage de la session.

Toutes les inscriptions seront au préalable étudié afin de déterminer la faisabilité de votre projet. Le démarrage de la formation est de 2 jours après la signature de la convention pour un professionnel et de 10jours après signature du contrat pour un particulier.

## DATES

Nous consulter pour établir ensemble une date de formation.

## CONTACTS

MEGRET Benjamin : référent pédagogique et formateur

MEGRET Amandine : référente administratif et référente handicap

- Tél : 07 49 30 94 43

- Mail : [formaplus66@gmail.com](mailto:formaplus66@gmail.com)

## ACCESSIBILITÉ

Si un apprenant à des contraintes particulières liées à une situation de handicap, veuillez contacter au préalable le référent handicap afin que nous puissions dans la mesure du possible adapter l'action de formation et vous permettre de suivre celle-ci dans les meilleures conditions en accord avec votre employeur.

En intra-entreprise : il appartient au client de s'assurer que les locaux soient conformes et accessibles aux personnes en situation de handicap.

Agrément INRS : H32679/2024/SST-1/O/08 en date du 24 janvier 2024

Numéro de déclaration d'activité : 76 66 02831 66 du 11 Janvier 2024 auprès du préfet de la région OCCITANIE

Version 1\_JUIN\_2024

## OUTILS ET METHODOLOGIE D'EVALUATION

**Avant la formation** : avant le démarrage de la formation, une analyse des besoins clients et des besoins spécifiques des apprenants est réalisée.

**Pendant la formation** : durant la formation, nous mettons en place un mécanisme de réveil pédagogique en début de chaque journée. Cela inclut un débriefing des activités précédemment réalisées, permettant ainsi d'identifier d'éventuels écarts par rapport aux attentes. Si nécessaire, des mesures de formalisation seront prises pour réguler les points soulevés.

Afin d'évaluer si les connaissances acquises pendant la formation sont correctement assimilées et de faciliter la transférabilité sur le lieu de travail, chaque participant est évalué individuellement à l'aide :

- D'études de cas
- De mises en situation
- De questionnaire

Une évaluation à la fin de la journée validera votre niveau en sortie de formation.

Un point en fin de journée de formation recueillera vos impressions à l'aide d'un questionnaire d'évaluation à chaud qui mesurera votre satisfaction.

**Après la formation** : 30 jours après la formation, nous reviendrons vers vous pour vérifier l'impact de la formation au sein de votre entreprise.

## MOYENS D'ENCADREMENT DE LA FORMATION

**FORMA+** s'engage à adapter chaque formation aux besoins réels de l'apprenant. L'animation est basée sur une pédagogie active avec des exercices pratiques et personnalisés qui permettent l'ancrage en temps réel. Cette animation s'appuie sur une alternance d'exposés théoriques et pratiques.

**Chaque étape de la formation se fait en privilégiant :**

- Les échanges avec les participants
- Des exercices pratiques pour une meilleure assimilation des données transmises.
- Des vidéos explicatives

**Un support pédagogique :**

- Livret aide-mémoire remis à chaque apprenant à l'issue de la formation.

## **LES MOYENS MATERIELS DE LA FORMATION ET OUTILS PÉDAGOGIQUES :**

- Présentation POWERPOINT
- Vidéo projecteur ou tableau interactif
- Vidéo pédagogique « YouTube »

## **LES MOYENS MATERIELS DE LA FORMATION**

- Bac à feu
- Extincteurs de formation AB, CO2 et Poudre
- Une paire de gants
- Lunette de protection

# **CONTENU DE LA FORMATION**

## **OUVERTURE DE LA FORMATION**

- Présentation de la formation, du formateur et des apprenants
- Questionnaire de positionnement, tour de table

## **LA FORMATION EPI EST DECOUPEE EN DEUX MODULES :**

### **→ L'incendie**

- Le rôle d'un Equipier de Première Intervention
- La réglementation
- Les conséquences et causes d'un incendie dans la société
- Le triangle du feu
- L'alerte des services de secours
- Le feu
- Les différents types d'extincteurs, leurs rôles et leurs effets
- Les moyens spécifiques
- Les règles de sécurité sur les extincteurs

### **→ L'évacuation**

- La réglementation
- Techniques d'évacuation
- Missions d'un guide-file et d'un serre-file
- Conséquence d'une victime pour l'entreprise
- Les dangers liés aux fumées
- Les consignes de sécurité

## **ETUDE DE CAS**

Elle a pour objet de mesurer le niveau de connaissance des apprenants face à une nouvelle situation donnée, afin de procurer au formateur une base de travail pour adapter la formation.

- prise de conscience des savoirs qu'ils mobilisent
- questionnement de leurs connaissances respectives
- perfectionnement de leurs compétences.

## MISE EN SITUATION

Il permet aux apprenants de réaliser la manipulation des extincteurs.

## RETOUR D'EXPERIENCE ET PARTAGE D'INFORMATIONS

Présentation des points forts de l'expérience des apprenants et échanges avec l'ensemble du groupe sur différents axes d'amélioration identifiés.

## CONDITION D'EVALUATION

Évaluation théorique et pratique selon la grille des compétences du EPI définie par FORMA+.

## ATTRIBUTION EN FIN DE FORMATION

Une attestation de formation est délivrée aux apprenants qui ont suivi la formation EPI. Il est reconnu par l'État.

Organisme de délivrance : **FORMA+**

## MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES

La durée de validité de la formation EPI dépend des pratiques de l'entreprise, mais généralement celle-ci est valable pour une durée d'un an. Il est donc nécessaire de réaliser un MAC EPI tous les ans.

## SUIVI ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS

Questionnaire de positionnement, émargement, exercices théoriques et pratiques, questionnaire de satisfaction, une attestation de formation « Equipier de Première Intervention » et le certificat de réalisation délivré à la suite de la réalisation de la formation

## DISPOSITIONS PRATIQUE

Groupe de 4 personnes minimums et de 12 personnes maximums.